

# l'Écho de la Butte

NUMÉRO 12 - JUIN 2012  
Journal municipal d'information  
d'Aumont-en-Halatte



Zoom p.8  
La vie du village  
en images



Bibliothèque p.10  
Le Prix  
Livrentête 2012



Hault Mont p.11  
Une association toujours  
aussi active



Aumont-en-Halatte



# Bellon

**Immobilier** .COM



Sylvie Becquet – Corine Savina – Catherine Ducrocq – Sybille André

**- VENTE - ESTIMATION**  
**- LOCATION - CONSEIL**



Téléphone : 03 44 24 19 00

4, rue Bellon 60300 Senlis

[www.bellon-immobilier.com](http://www.bellon-immobilier.com)

[contact@bellon-immobilier.com](mailto:contact@bellon-immobilier.com)



## BOUCHERIE

VOLAILLE - TRIPERIE

# BOUCHERIE NORMANDE

Gérant : MAHIEU Michel

26, place de la Halle

60300 SENLIS

Tél. 03 44 53 60 61



# ALLO BRUNO

Taxis Chantilly  
Fleury

7j/7

06 07 46 23 54 - 06 07 64 99 64

Voiture climatisée

Toutes distances  
Aéroports  
Gares - Frêt



28 B, Ch. de la Procession - 60300 Aumont en Halatte  
Fax 03 44 53 23 42 - [taxis.fleury@wanadoo.fr](mailto:taxis.fleury@wanadoo.fr)



# Mairie

**ÉDITO** p.3

**ACTUS** p.4

- Le SPANC
- Les emballages plastiques
- Gendarmerie de Senlis
- Baby-sitting
- La collecte des déchets
- Baby-sitting
- Fermeture de la mairie
- Comptes rendus des conseil municipaux

**PANORAMA...** p.8  
La vie du village

**ASSOS**

- Bibliothèque p.10
- Hault Mont p.11

L'Écho de la Butte  
Journal d'information  
d'Aumont-en-Halatte

Comité de rédaction :  
Marie-Laure Thépenier, Martine Divay,  
Didier Grospron, Philippe Levasseur  
Marjorie Pion (secrétaire de mairie)

Maquette : D. Grospron

Mairie d'Aumont-en-Halatte  
1, rue Henri Dupriez  
Tél./Fax : 03 44 53 63 89  
[www.aumont-en-halatte.fr](http://www.aumont-en-halatte.fr)

Heures d'ouverture au public :

- Lundi : 18h / 19h30  
(permanence urbanisme)
- Mercredi : 10h / 12h
- Samedi : 10h / 12h

## Édito



Chers Aumontoises, chers Aumontois,

Malgré une météo particulièrement capricieuse, les travaux de voirie prévus cette année sont enfin terminés ! Nous pensons désormais à ceux qu'il va falloir entreprendre en 2013 ; en effet la voirie de notre village se fait vieillissante et nous devons dès à présent déterminer les priorités.

Les travaux de réfection du lavoir ont quant à eux débuté et devraient être terminés pour septembre.

Notre projet de modification du POS touche à sa fin et l'enquête publique a commencé ce lundi 18 juin pour se terminer le 18 juillet. Je vous engage à prendre connaissance de l'ensemble des modifications, soit en vous rendant en mairie, soit en téléchargeant les documents sur notre site. Vous pourrez ensuite vous rendre en mairie pour rencontrer l'enquêtrice et déposer vos observations. Celles-ci sont importantes car à l'issue de l'enquête, la modification du POS sera adoptée et applicable à l'ensemble des Aumontois.

Durant ce premier semestre nous avons entrepris de relancer le concours de peinture dans les rues du village, concours qui existait déjà il y a quelques années. Malgré un temps très incertain, quatre concurrents se sont présentés et ont produit de très jolies œuvres. Nous les remercions vivement pour cette participation. Cette journée a été clôturée par un concert de musique classique dans l'église. Ce dernier a été organisé par le « Festival des clochers » et offert par la mairie. J'aimerais en profiter pour remercier la commission fêtes et tous les bénévoles de Haultmont et de la bibliothèque qui oeuvrent tant pour rendre notre village plus vivant.

En ce qui concerne notre communauté de communes des trois forêts, ce semestre a vu la mise en place d'un nouveau marché de collecte des ordures ménagères. Afin de réduire les coûts et éviter ainsi une trop grosse augmentation des taxes, plusieurs projets ont été ou vont être mis en place. Depuis le 15 juin, l'extension des consignes de tri de nos emballages a été mise en place ; plus nous trions, moins nous aurons d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et moins lourde sera la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). En 2013, d'autres projets verront le jour, le mono flux afin de faciliter encore plus le tri mais aussi la réduction du nombre de collectes. Nous aurons le temps de revenir sur ce sujet plus tard.

Autre nouveauté pour la CC3F, la mise en place d'un RAM (Relai d'Assistantes Maternelles) qui sera opérationnel en septembre. N'hésitez pas à le contacter (via le site de la CC3F) si vous êtes maman à la recherche d'un moyen de garde d'enfants ou si vous désirez devenir assistante maternelle.

Toute l'équipe du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel et reposant été.

Marie-Laure THEPENIER



## LE SPANC

# Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Depuis le 1er janvier 2011, dans le cadre de l'engagement national pour l'environnement acté par la loi Grenelle II, le rapport du Service Public d'Assainissement Non-Collectif devient pièce obligatoire à fournir en cas de vente ou de construction de votre habitation.

La Communauté de Communes des Trois Forêts se propose de vous aider à respecter la réglementation en vigueur en mettant en place un Service Public d'Assainissement Non-Collectif.

### Qu'est-ce que l'assainissement non-collectif ?

Tous les jours, votre habitation rejette des eaux usées : douche, vaisselle, toilettes...

### Comment sont-évacuées ces eaux ?

Selon votre habitation, l'installation peut être différente :

- L'assainissement collectif : les eaux usées sont collectées par un réseau de canalisations souterraines et acheminées à des stations d'épuration où elles seront traitées, ce système est plus communément appelé le "tout à l'égout".
- L'assainissement non-collectif : le propriétaire de l'habitation assure le traitement de ses eaux usées sur son terrain grâce à une fosse septique, un bac dégraisseur...

### Quand devez-vous faire contrôler votre installation ?

- En cas de vente de votre habitation : le contrôle de cession immobilière.
- En cas de construction d'une habitation : le contrôle du neuf.

### Comment se passe le contrôle ?

#### Vous avez déjà un système d'assainissement :

Des agents de la société Veolia Eau, notre prestataire, prennent rendez-vous avec vous et viennent effectuer un diagnostic de votre installation.

**Si votre installation est conforme :** un certificat de conformité vous est délivré.

**Si votre installation est non-conforme :** vous devrez procéder aux travaux demandés.

#### Vous n'avez pas encore de système d'assainissement :

Vous devez déposer auprès des services de la CC3F, une demande d'installation d'assainissement non collectif. L'instruction permet de vérifier la conception et l'implantation de votre projet. Dernière étape, pendant la construction de votre habitation, un contrôle de conformité sera effectué avant le remblaiement.

#### INFORMATION :

**Ces contrôles ont été confiés à Veolia Eau et impliquent une redevance à la charge de l'utilisateur.**

#### TARIFS POUR AUMONT

Contrôle de conception	84,40 €
Contrôle de réalisation	73,85 €
Contrôle de bon fonctionnement des installations	164,58 €
Contrôle complémentaire de bon fonctionnement des installations	73,85 €
Analyse des rejets	52,75 €
Avis sur certificats d'urbanisme	84,40 €

*Pour la vente ou la construction d'une habitation, la demande doit être faite directement à la CC3F.*

*Pour toute demande d'informations supplémentaires, contactez la CC3F : 03 44 99 08 60 - [spanc@cc3forets.fr](mailto:spanc@cc3forets.fr)*

#### PHARMACIES DE GARDE

Résogardes propose un service audiotel pour trouver une permanence pharmaceutique au plus près de chez soi.

tél. : **3237**

(coût de l'appel 0,34€ la minute)

## PAS DE RÉPIT POUR LES EMBALLAGES PLASTIQUES !

La Communauté de Communes des Trois Forêts s'engage avec Eco-Emballages pour limiter l'impact environnemental des emballages plastiques.

La Communauté de Communes des Trois Forêts, qui gère la collecte des déchets sur les territoires d'Aumont, Chamant, Courteuil, Fleurines et Senlis s'est engagée depuis sa création pour améliorer de façon constante le tri et le recyclage et pour assurer le meilleur service aux administrés.

La CC3F a pris la décision de s'engager aux côtés d'Eco-Emballages dans l'opération "Trions encore plus nos emballages plastiques". La collectivité va ainsi contribuer à améliorer les performances de recyclage des emballages en plastique et simplifier le quotidien de ses habitants.

En effet, **à partir du 15 juin 2012** vous allez déposer dans le bac de recyclage tous les emballages ménagers en plastique : le pot de yaourt, la barquette de fruits, le sachet de produits congelés....

Ainsi, il sera possible d'étudier les meilleures solutions de recyclage pour tous ces emballages qui n'entraînent pas encore dans les consignés de tri.

**L'OBJECTIF :** doubler le taux de recyclage des emballages plastiques pour diminuer leur impact environnemental et préserver les ressources naturelles.

**A l'issue de cette expérimentation, le procédé pourrait être généralisé à tous les Français.**

## RAPPEL

Les encombrants ne sont plus ramassés sauf sur rendez vous.

“Allo encombrants :  
0 800 00 10 98”

Les déchets verts sont ramassés le lundi matin avec les ordures ménagères et les emballages.

## BABY-SITTING

Voici une liste de quelques jeunes du village acceptant de faire du baby-sitting. Sans recommandation particulière de la part de la mairie, ces personnes sont à contacter de façon individuelle.

- ❑ **BRUNET Marion**  
06 85 47 84 17  
BAFA complet

---

- ❑ **COURSIMAUULT Florence**  
03 44 53 82 93 • 06 47 98 84 49

---

- ❑ **DAUTRY Justine**  
03 44 53 36 70

---

- ❑ **DABREMONT Mathilde**  
06 77 75 47 10

---

- ❑ **FAUCHER Sarah**  
06 30 32 69 19

---

- ❑ **FARNOS Camille**  
06 21 71 90 18

---

- ❑ **JAUNET Éloïse**  
06 74 69 89 26

---

- ❑ **LEVASSEUR Nicolas**  
03 44 53 53 93

---

- ❑ **MOLLICA Sarah**  
03 44 53 32 64

---

- ❑ **THÉPENIER Maud**  
03 44 53 72 07 • 06 78 34 91 60

**FERMETURE  
DE LA MAIRIE  
du lundi 23 juillet  
au samedi 18 août  
inclus**

## GENDARMERIE DE SENLIS bilan 2011

A l'occasion de l'inspection annoncée de la brigade de Senlis, le lieutenant Richard, commandant de la gendarmerie locale, a présenté aux élus de sa circonscription le bilan de l'année écoulée ainsi que les objectifs de l'année 2012.

“La brigade de Senlis s'inscrit dans la tendance locale, à savoir une augmentation de la délinquance, plus particulièrement des atteintes aux biens (cambriolages et faits liés à l'automobile)”. Si le lieutenant Richard ne se satisfait pas d'un tel constat, cet officier précise toutefois que le taux de résolution de la délinquance de proximité a largement progressé au cours de l'année écoulée, permettant ainsi de résoudre davantage de faits.

L'inspection annoncée de la brigade a permis aux militaires de tirer le bilan d'une année 2011 marquée notamment par le démantèlement d'un important trafic de stupéfiants, permettant l'interpellation de six individus et l'identification d'une quinzaine de consommateurs. Au total, environ cinq kilogrammes de résine de cannabis ont été saisis et deux cambriolages solutionnés.

**En 2012, le lieutenant Richard a fixé, non sans une pointe d'humour, la feuille de route à ses militaires : le “rétablissement du triple A” :**

- ambition (de faire aussi bien que l'année 2010 qui avait été particulièrement favorable en terme de chiffres relatifs à la délinquance) ;
- agressivité (pour contrer un adversaire toujours plus mobile et réactif) et enfin ;
- audace (notamment dans le domaine judiciaire).

Pour prévenir la délinquance de voie publique et protéger les biens et les personnes, les gendarmes de Senlis s'attelleront à développer des

services de proximité : patrouilles à pied ou à vélo, contact accru avec la population et les différents partenaires...

Enfin en 2012, les gendarmes assureront une présence renforcée sur le bord des routes afin de consolider les résultats obtenus en 2011 (baisse par quatre du nombre de tués).

**Pour Aumont en 2011 :**

- 1 atteinte à l'intégrité physique (en 2010 aucune),
- 9 atteintes aux biens (identique en 2010),
- 1 escroquerie et Infraction économique et financière (en 2010 aucune).

**QUELQUES CONSEILS :**

**Protégez votre domicile :** si vous avez perdu vos clefs, changez vos serrures ; ne laissez pas vos clefs sous le paillason ou dans la boîte aux lettres, ne laissez pas d'outils ou d'échelle dans votre jardin ; placez en lieu sûr vos bijoux, votre carte de crédit, vos objets de valeur (faites-en une photographie)...

**En cas d'absence :** prévenez vos voisins, faites relever votre courrier, ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant la durée de votre absence.

**Dans le cadre des opérations “tranquillité vacances”, pendant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade gendarmerie, des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.**

Signalez à la gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 JANVIER 2012

- **Autorisation d'employer un agent technique** par voie de contrat en attendant le remplacement de l'agent communal en poste.
- **Dissolution du syndicat de partage volontaire de la taxe professionnelle** sans activité depuis 2 ans.
- **Demande de subvention auprès de l'AESN (Agence de l'Eau de Seine Normandie)**

Dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'assainissement collectif avec rattachement à Senlis, le Conseil décide, à l'unanimité, de demander cette subvention auprès de cet organisme.

- **Adhésion à l'ADTO**

L'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise permet, dans un contexte de complexité croissant de la maîtrise d'ouvrage, de rendre accessi-

**D**ans une démarche environnementale et d'économie de papier et de photocopies, les comptes rendus des conseils municipaux vous seront désormais communiqués de la manière suivante :

- Mise en ligne sur le site internet de la commune.
- Envoi par mail aux Aumontois ayant donné une adresse électronique.
- Résumé des principales décisions dans les numéros du bulletin municipal l'Écho de la butte.
- Copie intégrale à la demande en Mairie.

ble l'assistance, d'ordre technique, juridique ou financier, à l'ensemble des collectivités territoriales de l'Oise (études préalables à la mise en œuvre de l'assainissement collectif par exemple). Approbation des statuts de cette société publique locale, d'acquisition d'une action d'un montant de 50 € et engagement de verser l'abonnement annuel de 1 € par habitant pour cette année 2012.

- **Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Embauche, à compter du 26 mars, de Monsieur Mickaël BLANCHARD en qualité d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe. (stage probatoire de 2 mois pris en charge par le Ministère

de la Défense, suivi d'un détachement de 12 mois, avant toute embauche définitive).

En conséquence de la résolution votée ci-avant, il convient de procéder à la suppression du poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

- **Modification n°2 des statuts de la CC3F**

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Trois Forêts, réuni le 19 décembre 2011, a décidé de procéder à une modification d'un certain nombre de compétences.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MARS 2012

### BUDGET COMMUNAL 2012

Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2011 du comptable du Trésor. Celui-ci laisse apparaître les résultats suivants :

- **Section fonctionnement :**  
un excédent de 78 289,94 €
- **Section investissement :**  
un déficit de 33 205,37 €

Approbation à l'unanimité du compte administratif 2011. Madame le Maire quitte la salle. Monsieur PICARD doyen d'âge a présenté les résultats :

- **Section fonctionnement :**  
un excédent de 78 289,94 €
- **Section investissement :**  
un déficit de 33 205,37 €

- **Affectation des résultats 2011**

Madame le Maire propose de reporter :

### L'excédent de la section de fonctionnement :

- Excédent 2010	138 278,05 €
- Report affecté à l'investissement 2011	30 507,23 €
- Excédent 2011	78 289,84 €
- Report affecté à l'investissement 2012	-63 712,60 €

- **Soit un excédent reporté de 152 855,39 €**

### Le déficit de la section investissement :

- Report déficit 2010	33 205,37 €
- Déficit 2011	30 507,23 €

- **Soit un déficit reporté de 63 712,60 €**

Affectation des résultats 2011 adoptée à l'unanimité.

- **Vote des subventions :**

### > La bibliothèque

Le conseil, à l'unanimité, décide d'allouer **une subvention de 3 000 €** à la Bibliothèque.

### > L'association Haultmont

L'an dernier le Conseil Municipal avait alloué à l'association une subvention de 4 500 €, malgré les remarques formulées sur les éléments présentés dans leur dossier de demande. Le Conseil décide de renouveler ces remarques et de demander des comptes correctement établis pour 2012 et l'absence de déficit sur les activités festives pour le prochain budget 2013. Le conseil décide de maintenir encore l'octroi d'**une subvention de 4 500 €** avec 6 voix pour et 4 voix contre.

> **Le CCAS**

Madame le Maire propose de maintenir la subvention au CCAS à **5 500 €**. Le conseil, après en avoir délibéré, adopte la proposition avec 9 voix pour et 1 voix contre.

• **Fixation des 4 taux d'imposition pour 2012**

Madame le Maire propose de maintenir en 2012 les taux d'imposition fixés pour 2011, à savoir :

- **Taxe d'habitation :** 14,28%
- **Taxe foncière (bâti) :** 10,54%
- **Taxe foncière (non bâti) :** 27,59%
- **Contribution Foncière des Entreprises :** 18,73%

Taux d'imposition reconduits, adoptés à l'unanimité.

• **Vote du budget communal**

Le budget investissement prévoit notamment la protection incendie, la vidéosurveillance, l'acquisition d'un tracteur, la réfection de caniveaux, l'installation d'un columbarium au cimetière, l'installation d'un paratonnerre sur l'église, la réfection du chemin du Moulin.

**Le budget s'équilibre ainsi :**

**Section fonctionnement :** 531 022 €  
**Section investissement :** 402 296 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget communal 2012.

• **Budget eau 2012**

Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2011 du comptable du Trésor.

**Résultats suivants :**

**Section exploitation :**  
**un excédent de** 14 237,64 €  
**Section investissement :**  
**un excédent de** 5 778,71 €

Approbation à l'unanimité du compte administratif 2011. *Madame le Maire quitte la salle.* Monsieur PICARD, doyen d'âge, a présenté les résultats 2011 :

- **Section fonctionnement :**  
**excédent de** 14 237,64 €  
- **Section investissement :**  
**excédent de** 5 778,71 €

• **Affectation des résultats 2011**

Madame le Maire propose de reporter :

**Section fonctionnement :**

- Excédent 2010 : 2 280,84 €  
- Excédent 2011 : 14 237,64 €  
- Report affecté à l'investissement : - 11 503,61 €

- **Soit un total reporté de :** 5 014,87 €

**Section investissement :**

- Déficit 2010 : - 17 282,32 €  
- Excédent 2011 : 5 778,71 €

- **Soit un déficit reporté de :** 11 503,61 €

Affectation des résultats 2011 adoptée à l'unanimité.

• **Vote du budget eau 2012**

**Section exploitation :**  
**un total de 14 800 €**  
**Section investissement :**  
**un total de 50 723 €**

Le budget investissement prévoit des frais d'étude concernant l'assainissement non collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget eau 2012.

• **Demande de subvention de l'AEM** (Association d'Enquêtes et de Médiation au collège Fontaine des Prés) Le Conseil après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'allouer **une subvention de 100 € à l'AEM.**

• **Travaux logement communal au 12, chemin de la Procession**

Des travaux importants de sanitaires doivent être réalisés dans ce logement. **Le coût de ces travaux se monte à environ 3 200 €.** Cette décision est adoptée à l'unanimité.

*N'oubliez pas de vous connecter régulièrement sur le site Internet du village [www.aumont-en-halatte.fr](http://www.aumont-en-halatte.fr)*

**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 MAI 2012**

• **Installation d'un paratonnerre sur l'Eglise**

Deux devis ont été demandés à Indelec et Bodet.

**Proposition :**

**Indelec :** 8 225,00 € HT  
**Bodet :** 7 549,46 € HT

**11 500 €** ont été prévus au budget. Il faut aussi prévoir le changement de la minuterie de l'horloge qui coûterait **1 107 €.**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la mise en place du paratonnerre par l'entreprise Bodet et décide le changement de minuterie par 10 voix pour et une abstention.

• **Lancement de l'appel d'offre pour l'achat d'un tracteur**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour que le Maire lance l'appel d'offre pour l'acquisition d'un nouveau tracteur.

• **Politique de la commune vis-à-vis des trottoirs**

Les trottoirs appartiennent à la commune mais doivent être entretenus par les riverains. Le Conseil souhaite uniformiser la plus grande partie des trottoirs au niveau de leur structure et souhaite que les habitants passent en mairie avant d'effectuer des travaux sur les trottoirs afin de voir si l'harmonie est respectée.

• **Portail rue Louis Blanchet non conforme**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire démonter un portail en PVC installé sans Demande Préalable de travaux.

• **Approbation du projet de modification du POS**

Le projet de modification du POS est adopté à l'unanimité. Réunion publique le 8 juin à 20h30.

• **Questions diverses**

Le prochain conseil juridique aura lieu le 30 juin.



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



## JOURNÉE DES PEINTRES DANS LE VILLAGE DIMANCHE 3 JUIN



CLÉO TEBBY QUI REMPORTE LE 1<sup>ER</sup> PRIX



DANIELLE LE JOUAN



CLAUDETTE BILLA



JEAN-MARTIN VINCENT

## FESTIVAL DES CLOCHERS 2012 CONCERT DANS L'ÉGLISE D'AUMONT



## RÉFECTION DU LAVOIR



## TRAVAUX RUE LOUIS BLANCHET





LA FÊTE DES VOISINS



**Découvrez et Essayez ...**  
MÉGANE COUPÉ, LAGUNA COUPÉ et KOLÉOS





# Bibliothèque



## Animation de printemps :

elle a connu un vif succès et a réuni différentes générations autour du thème du jardinage et du potager. Une trentaine d'enfants et jeunes adolescents sont repartis avec leurs plantations après en avoir fait germer les graines.

## Prix Livrentête 2012 :

**17200 votants en France !** Dans la catégorie Livres d'images, "**Rhino a un truc qui lui gratte le dos**" - Albin Michel - a remporté le prix.

Dans la catégorie Premières lectures, c'est "**Le Slip de bain**" - Père Castor - qui a fait gagner ses auteurs.

**A la bibliothèque d'Aumont, 15 enfants ont voté et chaque participant a reçu un livre en récompense.**

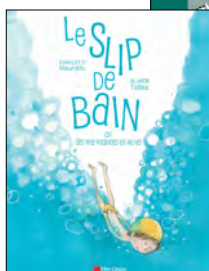
**NB :** En plus du mercredi, la bibliothèque reste ouverte le **mardi de 17 h à 19 h** et le **samedi de 10h à 12 h**. Nous serons très heureuses de vous accueillir plus nombreux ces-jours- là, aussi !



"Le Turquetto" de Metin ARDITI s'est vu attribuer le Prix Culture et Bibliothèque Pour Tous 2012.

**Vous aimez lire ?  
Vous aimez le contact ?  
Vous avez du temps ?**

Alors, venez rejoindre notre équipe de bibliothécaires. Faites-vous connaître à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou adressez-vous à Sylvie Florentin au 03 44 60 09 25 [sylviflo@wanadoo.fr](mailto:sylviflo@wanadoo.fr)



**Pensez à faire le plein de lecture avant le samedi 7 juillet inclus. En effet, la bibliothèque fermera ses portes jusqu'au mardi 4 septembre à 17h.**

## Nos dernières acquisitions :

### ROMANS :

- **L'Attente de l'aube**  
William BOYD
- **Le Palais de verre**  
Simon MAWER
- **L'Enfant du Titanic**  
Leah FLEMING
- **Avenue des géants**  
Marc DUGAIN
- **Le Chapeau de Mitterrand**  
Antoine LAURAIN
- **Les Dix enfants que Madame Ming n'a jamais eus**  
Eric-Emmanuel SCHMITT
- **Le Grand Cœur**  
Jean-Christophe RUFIN

- **Madame Hemingway**  
Paula Mc Lain
- **1Q84 livre 3**  
Haruki MURAKAMI
- **Les Dames de Rome - Les enfants d'Alexandrie T2**  
Françoise CHANDERNAGOR
- **La Note secrète**  
Marta MORAZZONI

### DÉTENTE :

- **Le Faucheur d'ombres**  
Jean ANGLADE
- **Le Mas des tilleuls**  
Françoise BOURDON
- **Si c'était à refaire**  
Marc Levy

### POLICIERS :

- **L'Oeil du léopard**  
Henning MANKELL
- **Hôtel Adlon**  
Philip KERR
- **Sept petits suspects**  
Christian FASCELLA
- **Intrigue à Venise**  
Adrien GOETZ
- **Un Père idéal**  
Paul CLEAVE
- **Le Poids des mensonges**  
Patricia MCDONALD
- **L'Hypnotiseur**  
Lars KEPLER

### DOCUMENTS :

- **Deux sœurs, muses de l'impressionnisme**  
Dominique BONA
- **Jeux olympiques : la flamme de l'exploit**  
Gallimard découvertes

12, chemin de la Procession  
Tél. : 03 44 60 27 86

Mardi : 17 h - 19 h

Mercredi : 10 h - 12 h  
17 h - 19 h

Samedi : 10 h - 12 h

Adhésion 12€  
par famille et pour l'année  
[www.cbpt60.cabanova.fr](http://www.cbpt60.cabanova.fr)



# AHM HaultMont

DÉTENTE

## Association de Hault Mont

- **La soirée Loto** a rassemblé les inconditionnels, dans une ambiance conviviale.



- **La sortie en Baie de Somme le 14 avril** a été riche en soleil, vent, culture et gastronomie. Cette journée nous a transportés au siècle dernier avec la visite du musée Picarvie et la traversée de la Baie de Somme dans un train à vapeur, appréciée par tous les voyageurs.

- L'association remercie les Aumontois et leurs élus qui se sont réunis autour de l'orchestre Continental Blues pour **la Fête de l'été** qui s'est déroulée dans une atmosphère champêtre et joyeuse.



Deux cours « découverte » ont été proposés au mois de juin pour le yoga et la gymnastique.

Les cours reprendront le 4 septembre. Pour les inscriptions, merci de vous munir d'un certificat médical pour la pratique de l'activité et d'une photo, uniquement pour la gymnastique.

### Tarifs pour :

- **cours de yoga :**  
220€ + adhésion 17€  
Cours le mardi de 19h à 20h
- **cours de gym :**  
120€ + adhésion 17€  
Cours le mardi 13h45 à 14h45

S'adresser à M. Pascal Fabbri.  
Tél. : 03 44 60 92 58,  
le mardi de 20h à 21h.

- **tennis :**  
adhésion adulte 17€,  
enfant de 12 à 18 ans 12€  
+ 15€ clé du court  
**Location annuelle du court, assurance comprise, 50€ pour 2 adhésions.**

S'adresser à  
Mme Isabelle Michaux.  
Tél. : 03 44 32 24 40,  
en semaine de 20h à 22h

### Dates à retenir

23 septembre  
**promenade en forêt  
suivie d'une omelette aux  
champignons**

15 novembre  
**soirée Beaujolais**

8 décembre  
**soirée Parisienne au Casino  
de Paris « Ils se reaiment »  
avec Pierre Palmade et  
Michèle Laroque**

Cette année, **tous les 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois, nous donnons rendez-vous aux marcheurs à 10h**, place de l'église. Cette activité a fédéré plusieurs générations par tous les temps. Cette activité perdure cet été.

**Brocante le 16 septembre sur le terrain espace AMAR**, à partir de 6h et jusqu'à 18h pour les exposants.

Comme les autres années, 4<sup>€</sup> le mètre (minimum 2 mètres) avec un café et un croissant offerts.

S'adresser à Pascal Fabbri  
Tél. : 03 44 60 92 58  
en semaine de 20h à 21h.  
**Inscription jusqu'au  
13 septembre 2012.**

Bonnes Vacances à Tous

# PONT ROYAL

## MEUBLES

toute la famille s'y meuble

Séjours, salons  
Chambres adultes et juniors  
Rangement  
Dressing, literie...

2, rue du Pont Royal  
60180 NOGENT SUR OISE

**P** GRATUIT

**7000M<sup>2</sup>**

[www.meublespontroyal.fr](http://www.meublespontroyal.fr)

**03 44 55 03 16**

# PARTAGEZ VOS EMOTIONS

je pense à toi

bienvenue

beaucoup de bonheur

félicitations

bonne nouvelle

joyeux anniversaire

merci

5 200 fleuristes en France à votre service

[www.interflora.fr](http://www.interflora.fr)

N° Vert 0 800 203 204



**INTERFLORA**  
Le pouvoir des fleurs